

Sous-Préfecture de Dinan

Dinan, le 19/04/2024

Le Sous-Préfet de Dinan

La Présidente du Syndicat mixte du Grand Site  
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

**Objet : Compte rendu du Comité de pilotage du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel du 15 mars 2024**

1. Etat d'avancement des actions du label

Après une introduction de M. le Sous-Préfet de Dinan et de Mme la Présidente du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, Mme Cayatte et Mme Jégou présentent l'état d'avancement du programme d'actions 2020 – 2025. (Cf. diaporama en pièce jointe).

2. Renouvellement du label Grand Site de France

2.1. Présentation administrative de renouvellement du label

Mme Le Mao présente la procédure administrative de renouvellement du label (cf. pièce jointe).

Mme Le Mao répond aux questions sur les avis à produire pour le renouvellement : il n'y a pas d'avis du Préfet mais un avis de la DREAL. En Bretagne, les avis sont également demandés à la Région, au Département et aux EPCI. Mme Le Mao précise que le niveau d'exigence doit être maintenu pour que le label soit renouvelé.

M. Le Sous-Préfet évoque le projet du phare et la gouvernance à mettre en place pour ce projet. Mme Le Mao confirme que c'est un projet qui sera regardé de près dans le cadre de la nouvelle candidature. A minima sa gouvernance devra être précisée.

Lisa Thomas précise qu'il faudra démontrer la capacité à porter le label et l'envie de le porter par les collectivités. Camille Le Mao précise également qu'une convention de partenariat peut être un bon outil.

M. Le Sous-Préfet demande si le périmètre du Grand Site peut être élargi. Camille Le Mao confirme que le périmètre peut évoluer. Vu le délai contraint de la réalisation du dossier de renouvellement du label, il est convenu que cette question pourra être examinée au cours du 2<sup>ème</sup> label.

2.2. Méthodologie et calendrier du bilan du 1<sup>er</sup> label (2020-2025) et élaboration du programme d'action du 2<sup>ème</sup> label

Mme Jégou présente la méthodologie et le calendrier du bilan du 1<sup>er</sup> label (2020-2025) ainsi que l'élaboration du programme d'action du 2<sup>ème</sup> label (cf. pièce jointe).

Le bilan du 1<sup>er</sup> label porte sur 68 actions avec leurs états d'avancement, leurs résultats et perspectives, et un bilan qualitatif de la démarche à l'appui d'entretiens individuels avec les élus, les

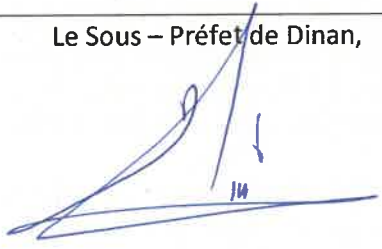

partenaires principaux et à partir d'un questionnaire envoyé aux acteurs du territoire (membres du Comité consultatif). Cf. questions en annexe de ce compte-rendu.

Concernant l'élaboration du programme d'actions du 2<sup>ème</sup> label, il est proposé de travailler sur cinq principes généraux qui sous-tendraient la démarche :

- le pilotage (gouvernance),
- la participation des acteurs du territoire incluant la population,
- l'évaluation et l'amélioration continue (observatoires notamment),
- le travail en transversalité et en articulation avec les différents niveaux administratifs du territoire.

La gouvernance, la participation et l'évaluation ne seraient plus considérés, comme dans le 1<sup>er</sup> programme, comme des actions mais comme des principes fondamentaux valables pour tous les projets et à tous les niveaux du projet. Le programme d'actions du 2<sup>ème</sup> label sera élaboré avec les membres du Comité technique Grand Site et les apports des acteurs locaux lors d'un comité consultatif. Il sera validé par les collectivités et le comité de pilotage du Grand Site.

La méthodologie proposée pour réaliser le bilan du premier label et travailler à l'élaboration du futur programme d'actions est validée dans sa globalité. Cependant, M le sous-Préfet et les élus des collectivités présentes (Région, Département et communes) demandent qu'une présentation du bilan du 1<sup>er</sup> label soit effectuée dans chacune des collectivités. Ces présentations devront se faire devant les conseillers municipaux des quatre communes, devant les élus du Département et de la Région lors des commissions permanentes, courant des mois de juin et juillet 2024. Elles devront permettre un échange sur la pertinence du label Grand Site pour le territoire, et délibérer sur le dépôt de la candidature au renouvellement du label. Le calendrier a été modifié dans ce sens (cf. présentation en pièce jointe).

<p>Le Sous – Préfet de Dinan,</p>  <p>Bernard MUSSET</p>	<p>La Présidente du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel,</p>  <p>Lisa THOMAS</p>
---	--

17 rue Michel – CS 72061  
22102 Dinan cédex  
[sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr)  
[www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr)

18 rue Notre Dame  
22240 Plévenon  
Tel : 02 96 41 50 83  
[accueil@caperquyfrehel.fr](mailto:accueil@caperquyfrehel.fr)

### Liste des participants

M. Musset, Sous-Préfet de Dinan  
Mme Bouloux, Députée  
Mme Thomas, Présidente du Syndicat mixte, élue départementale  
M. Hellio, Conseiller municipal Plurien  
M. Van Praag, Maire de Plévenon  
Mme Moisan, Maire de Fréhel  
M. Lesnard, Conseiller municipal Erquy, VP Lamballe Terre et Mer  
Mme Yon – Berthelot, Conseillère régionale

Mme Yon – Berthelot, Conseillère régionale  
Mme Travers – Leroux, Conseillère départementale, VP Tourisme  
Mme Le Mao, DREAL Bretagne  
M. Peltier, Délégué Régional Bretagne (Conservatoire du Littoral)  
M. Riallin, Chargé de mission (Conservatoire du Littoral)  
Mme Le Bars, Cheffe du Service patrimoine naturel (Département des Côtes d'Armor)  
M. de Monval, Directeur du Développement et des ressources financières (Dinan Agglomération)  
M. Fourel, chef du service tourisme (Dinan Agglomération)  
M. Chatreaux, Chargé de mission Sous-préfecture de Dinan)  
Mme Cayatte, Directrice (Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel)  
Mme Jégou, Chargée de mission Grand Site (Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel)  
M. Hamelin (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel)

## Annexe

### **Guide des entretiens individuels**

- Quel est la plus-value du label pour le territoire (en comparaison d'un territoire qui n'a pas de label) ?
- Que retenir-vous du label en termes positifs et négatifs ?
- Quelle est, selon vous, l'action / les actions les plus marquantes du label 2020 - 2025 ?
- Quelles étaient vos attentes quant au label 2020 – 2025 ? Dans ces attentes, est-ce que certaines n'ont pas été satisfaites ? D'autres ont-elles été dépassées ?
- Quels seraient les points à améliorer dans la démarche ?
- Comment voyez-vous le travail / la collaboration avec le Grand Site ?
- Souhaitez-vous renouveler le label ?
- Quelles sont vos attentes / souhaits pour le futur programme ?

### **Sondage auprès du Comité consultatif**

Une centaine de membres et quelques habitants qui participent de manière régulière aux actions du Grand Site.

Un sondage par questionnaire envoyé par voie numérique sera réalisé avant le Comité consultatif. Les questions suivantes seront posées :

- Quel est l'apport/ l'impact positif ou négatif du label pour le territoire en général et en matière de :
  - Environnement
  - Paysage
  - Patrimoine
  - Tourisme
  - Développement local
- Quel est l'apport/ l'impact positif ou négatif du label pour votre activité en particulier ?
- Quelles sont vos attentes / souhaits pour le futur programme ?